

## Extrait du règlement

Le programme de fidélité Ekivalan est proposé par Azenn, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, siégeant au 12 avenue d'Océanie – Les ULIS - 91968 Courtaboeuf Cedex et immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Evry sous le numéro 389 205 147 00074. Les articles suivants définissent les conditions d'accès, le fonctionnement et le solde du programme de fidélité Ekivalan.

1. **Le Compte Fidélité Ekivalan est nominatif.** Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le **bulletin d'adhésion** disponible sur notre site Azenn et de le renvoyer par courrier à l'adresse suivante : AZENN - ZAC de la Gautrais - BP6 - 35360 Montauban-de-Bretagne – ou par fax au +33.2.99.06.63.39 à l'attention de Maryline Lamiaux – ou par email à l'adresse suivante [maryline.lamiaux@azenn.com](mailto:maryline.lamiaux@azenn.com) Un numéro d'adhésion personnel vous sera renvoyé par email dans les 5 jours ouvrés suivant la réception du bulletin.
2. Pour créditer votre Compte Fidélité, il vous suffit de passer des commandes de produits de la gamme **Ekivalan optique, cuivre et 19 pouces**, chez Azenn, entre le 1er juin 2009 et le 30 novembre 2009 et de faire figurer sur chaque commande votre nom et/ou votre numéro d'adhésion personnel. Pour chaque tranche de 100 € dépensés, Azenn créditera un point sur votre Compte Fidélité Ekivalan. Le total des points accordés en fin de période sera arrondi au point supérieur.
3. Vous pouvez consulter le solde de votre compte à tout moment par téléphone en appelant Maryline Lamiaux au +33.2.99.06.32.22. Les points cumulés sont valables jusqu'au 31 janvier 2010. Passé cette date, les points non utilisés seront perdus. Les réclamations relatives à l'attribution des points devront être adressées par courrier avant le 31 janvier 2010 à l'adresse suivante : AZENN - ZAC de la Gautrais - BP6 - 35360 Montauban-de-Bretagne.
4. Vos points sont exclusivement échangeables contre les cadeaux présentés sur le site [www.azenn.com](http://www.azenn.com). Ceux-ci sont décrits avec le maximum d'exactitude. Toutefois, si des erreurs se sont glissées, ni Azenn, ni Ekivalan ne pourront être tenues pour responsables. Les photos des cadeaux ne sont pas contractuelles et en cas d'indisponibilité de l'un d'entre eux pour quelque raison que ce soit, nous y substituerons un cadeau présentant des caractéristiques équivalentes ou disponible sur le marché.
5. Cette offre n'est pas cumulable avec d'autres promotions, conditions tarifaires spécifiques ou contrats cadres annuels accordés sur cette période.
6. L'inscription à ce type de programme nécessite **l'autorisation préalable du représentant légal de votre entreprise**. En vous inscrivant au programme de fidélité Ekivalan vous déclarez avoir eu cet accord. Dans le cas contraire, ou sur simple demande du représentant légal de votre entreprise, votre inscription pourra être annulée et les points perdus.
7. Vous pouvez demander à convertir vos points en cadeau à tout moment. Il vous suffit de remplir la demande de Cadeau Fidélité Ekivalan et de la renvoyer par courrier à l'adresse suivante : AZENN - ZAC de la Gautrais - BP6 - 35360 Montauban-de-Bretagne – ou par fax au +33.2.99.06.63.39 à l'attention de Maryline Lamiaux – ou par email à l'adresse suivante [maryline.lamiaux@azenn.com](mailto:maryline.lamiaux@azenn.com). Une fois les points convertis en cadeau, celui-ci ne peut être ni repris, ni échangé.
8. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification aux données vous concernant. Vos données sont exclusivement destinées à Azenn et ne sont pas communiquées à des sociétés tierces.